

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'attention portée à l'environnement et à la protection des ressources naturelles, la recherche constante de réponses concrètes à la crise dictée par le changement climatique, sont des facteurs stratégiques sur lesquels se concentre notre contribution pour un développement économique circulaire dans une perspective de durabilité, mise en œuvre au quotidien, dans la planification, le fonctionnement et le contrôle de nos activités, des facteurs déjà pris en compte et concrétisés dans des actions visant à l'amélioration constante de nos produits.

L'application et le respect des exigences du système de gestion de l'environnement, développé et maintenu au fil des ans conformément à la norme internationale de référence UNI EN ISO 14001:2015, la mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales, la recherche continue visant à améliorer le produit, non seulement en termes de garanties de performance, mais également dans la conception de produits destinés à s'intégrer dans un contexte mondial de plus en plus attentif à la performance environnementale du produit lui-même, voici les pierres angulaires de notre vision, qui repose sur des principes fondamentaux solides et sur l'identification d'objectifs environnementaux précis :

1. Satisfaire à tous les niveaux les obligations légales de conformité aux lois et aux règlements environnementaux, y compris les lois et règlements locaux, en promouvant et en encourageant les parties prenantes internes et externes à entreprendre des actions ambitieuses en faveur de l'environnement, y compris tout engagement pris volontairement par l'entreprise.
2. Protéger l'environnement en évitant les impacts significatifs, grâce à une analyse méticuleuse des processus et des produits, visant à la fois la recherche de matières premières hautement durables au cours des processus de production, le développement de la réutilisation d'une matière première secondaire et le suivi de l'impact environnemental du produit fini au cours de son cycle de vie ;
3. Sensibiliser au « Bien environnemental », en tant qu'actif partagé dans l'entreprise par toute personne, interne ou externe, qui participe aux activités de production et de gestion, également avec des moments d'implication et de sensibilisation ciblés à chaque niveau de l'entreprise, visant à faciliter la communication entre les parties intéressées, afin de s'assurer que tous nos travailleurs et nos interlocuteurs externes connaissent la politique environnementale, sont formés à la mise en œuvre des pratiques environnementales correctes définies dans les procédures qui les intéressent, participent aux actions d'amélioration qui les concernent et sont informés des objectifs environnementaux définis par la direction ;

4. Rechercher des interlocuteurs externes, tels que les fournisseurs, les sous-traitants et les entrepreneurs, avec lesquels nous pouvons partager cette politique en tant qu'engagement certain et concret en faveur du respect de l'environnement, en passant, conformément au système ISO 14001 adopté, par des actions concrètes et mesurables visant à la fois à contrer le changement climatique, à rechercher des moyens actifs de réduire les coûts énergétiques et à être compétitifs sur les marchés internationaux, qui sont de plus en plus sensibles, comme nous, à la protection de l'environnement ;

RADICI

5. Disposer de ressources visant à étudier les technologies de production qui prennent de plus en plus en compte une vision circulaire dans toutes les étapes de la production, en développant des produits qui respectent les paramètres de référence pour les secteurs du marché particulièrement attentifs à la durabilité environnementale, à la réutilisation du produit à la fin de sa vie, en recherchant des méthodes de production visant à utiliser des matières premières secondaires également proposées par des partenaires qui ont adhéré à des politiques de recherche et d'innovation, en utilisant des méthodes de production respectueuses de l'environnement visant à réduire la quantité de déchets et à augmenter les pourcentages de recyclage (ou de réutilisation) ;

6. Créer des produits ayant un impact environnemental toujours plus faible, du choix des matières premières jusqu'à la réutilisation potentielle en fin de vie, même en cas d'événements imprévisibles pouvant avoir des conséquences négatives sur le milieu environnant, qui peuvent être utilisés dans des contextes attentifs à la dynamique liée aux événements pandémiques actuels, toujours dans le souci d'augmenter constamment le niveau d'intégration atteint dans l'économie circulaire, visant à une transition écologique désormais nécessaire ;

7. Organiser une communication interne et externe correcte, le cas échéant, concernant les objectifs atteints, les buts environnementaux poursuivis, les valeurs et les résultats obtenus, les indicateurs de performance suivis afin de souligner à chaque interlocuteur, pour la responsabilité et le rôle attribué, l'importance de devoir s'engager personnellement dans le respect de l'environnement ;

8. Contrôler en permanence, y compris par des formes de contrôle spécifiques, ses aspects environnementaux en mettant en œuvre, en maintenant et en améliorant un système de gestion de l'environnement conforme à la norme UNI EN ISO 14001:2015, en effectuant des analyses périodiques du contexte, en mettant en place des moments de suivi avec des audits internes et externes, en évaluant les risques identifiés, en proposant des actions d'atténuation et d'amélioration, pour la gestion desquelles la Direction s'engage à définir les responsabilités, les ressources et les délais de mise en œuvre.

La direction, par l'adoption et l'approbation de cette politique et des principes qui y sont exprimés, assume consciemment son rôle de leader dans la promotion et l'orientation de toutes les activités ayant un impact sur l'environnement, par la diffusion à tous les niveaux des concepts qui y sont exposés. Elle assume également son rôle de leader dans la vérification opportune des résultats obtenus et dans l'élaboration de plans d'amélioration ciblés.

Cette politique environnementale est communiquée à l'ensemble du personnel et est disponible pour toute personne qui en fait la demande.

Cazzano Sant'Andrea, le 29/09/2022

Radici Pietro Industries & Brands Spa

RADICI
CARPET

RADICI
AUTOMOTIVE

RADICI
marine

RADICI
SPORT

SIT-IN